

BRETAGNE

Baden, Morbihan, rue du Lannic

Diagnostic archéologique rue du Lannic à Baden

sous la direction de
Yoann ESCATS



BRETAGNE

Baden, Morbihan, rue du Lannic

Diagnostic archéologique, rue du Lannic à Baden

Rapport final d'opération
Diagnostic archéologique

Code INSEE
56008

Nr site
—

Entité archéologique
—

Arrêté de prescription
SRA 2018-227

Système d'information
—

Code Inrap
D124562

sous la direction de

Yoann Escats

avec la collaboration de

**Théophile Nicolas
Françoise Labaune**

avec la participation de

**Yannick Fouvez
Pierrick Leblanc**

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon, CS 67737, 35577 Cesson-Sévigné

Tél. 02 23 36 00 40

Déc. 2018

SOMMAIRE

I Données administratives, techniques et scientifiques

7	Fiche signalétique
8	Mots clés des thesaurus
9	Générique de l'opération
10	Notice scientifique
10	État du site
11	Localisation de l'opération sur carte IGN
12	Arrêté de prescription
2	Projet scientifique d'intervention
23	Arrêté de désignation du responsable scientifique

II Résultats

25	1	Introduction
25	1.1	Circonstances de l'intervention
25	1.2	État des connaissances avant l'intervention
25	1.2.1	Le cadre géographique, topographique et géologique
27	1.2.2	L'environnement archéologique
29	1.3	Stratégie et méthodes mise en œuvre
31	1.4	Enregistrement des données
33	2	Présentations des données archéologiques
33	2.1	Description des vestiges
33	2.1.1	Des fossés et un chemin visibles sur le cadastre napoléonien de 1852
35	2.1.2	Les fosses de chablis
37	3	Conclusion
39	4	Bibliographie
39	5	Liste des figures

III Inventaires techniques

	Inventaire des faits
	Inventaire du mobilier céramique



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**



Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Morbihan

Commune
Baden

Adresse ou lieu-dit
Rue du Lannic

Codes

Code INSEE
56008

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système RGF – CC48 (zone 7)

X : 1259200
Y : 7172625
Z : 19 /20 m NGF

Références cadastrales

Commune
Baden
Section(s)
ZP
Parcelle(s)
642

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

-

Propriétaire du terrain

-

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2018-227

Numéro de l'arrêté de désignation du responsable
2018-324

Référence du projet INRAP
D124562

Maitre d'ouvrage des travaux d'aménagement

Zèbre Promo (SBEP)
16 rue de l'île de la Jument-Nautiparc
56870 Baden

Nature de l'aménagement

Maisons individuelles

Opérateur d'archéologie

INRAP Grand-Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Yoann Escats, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné cedex
Tél : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50

Dates d'intervention sur le terrain

Du 06-11-18 au 09-11-18

Surfaces

Emprise prescrite
3 255 m²

Emprise des sondages :
333.4 m², soit 10 % d'ouverture de l'emprise.

Mots-clés des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique**
- Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Epipaléolithique
- Néolithique**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Chalcolithique
- Protohistoire**
- Âge du Bronze**
 - Ancien
 - Moyen
 - Final
 - Âge du Fer**
 - Hallstatt (1^{er} âge du Fer)
 - La Tène (2nd âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
- République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale**
- haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
- Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Parcelle
- Fossé
- Maison
- Trou de poteau
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Structure de combustion
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Carrière

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
 - Industrie osseuse
 - 37 Céramique
 - Terre cuite/TCA
 - Végétaux
 - Faune
 - Flore
 - Objet métallique
 - Scories
 - Outillage lithique
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Verre
 - Mosaïque
 - Peinture
 - Sculpture
 - Inscription
 - Objet lithique

Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Acq. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- Anthracologie

Générique de l'opération

Intervenants administratifs et scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches générales	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, Sra	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Olivier Kayser, Sra	Conservateur en chef du patrimoine Adjoint au conservateur régional	Contrôle scientifique de l'opération
Christine Boujot, Sra	Conservateur du patrimoine en charge du dossier	Contrôle scientifique de l'opération
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Secrétaire général	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique Bretagne (DAST)	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué DAST Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Frédéric Champagne	Assitant technique Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, Inrap	Assistante opérationnelle	Planification des personnels
Nathalie Ruaud, Inrap	Gestionnaire des moyens du centre	Gestion du matériel
Stéphanie Hurtin	Gestionnaire des collections	Gestion du mobilier archéologique

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yoann Escats, Inrap	Assistant d'étude et de recherche	Responsable scientifique, DAO, PAO
Yannick Fouvez, Inrap	Technicien d'opération	Fouille, relevés et enregistrement
Pierrick Leblanc, Inrap	Topographe	Relevé GPS

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yoann Escats, Inrap	Assistant d'étude et de recherche	Responsable scientifique, DAO, PAO, SIG
Théophile Nicolas, Inrap	Céramologue	Étude du mobilier céramique
Françoise Labaune	Céramologue	Étude du mobilier céramique

Notice scientifique

Compte tenu d'un contexte archéologique riche, le projet de construction de maisons d'habitation, sur la commune de Baden (Morbihan), rue du Lannic, a conduit le SRA Bretagne à prescrire une opération de diagnostic archéologique sur une surface de 3255 m².

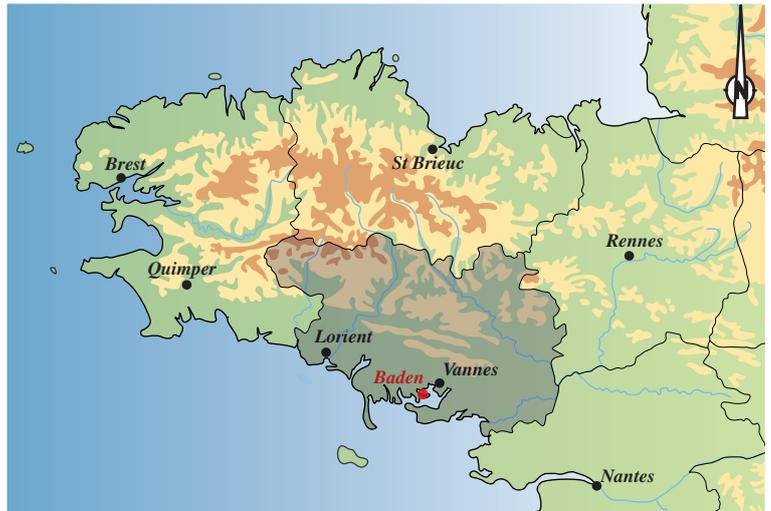
Les résultats se sont révélés peu probants en l'absence de vestiges d'occupations anciennes pouvant notamment être liées aux vestiges mis au jour et fouillés à proximité immédiate (fréquentation remontant à l'âge du Bronze et à l'Antiquité).

Nous retiendrons en revanche la découverte de quelques tessons de céramique, datés entre le XIII^e et le XV^e s. de notre ère et récoltés au sein de fosses de déracinement d'arbre ou «chablis». Un réseau de fossés et un chemin ont également été mis au jour et correspondent quant à eux aux aménagements figurant sur le cadastre napoléonien de 1852. Aucun autre indice de datation ne nous permet en tout cas de les attribuer à des périodes plus anciennes.

État du site

Au terme de l'opération, les 6 tranchées, représentant une surface décapée de 333,4 m², soit environ 10 % de l'emprise du projet, ont été rebouchées.

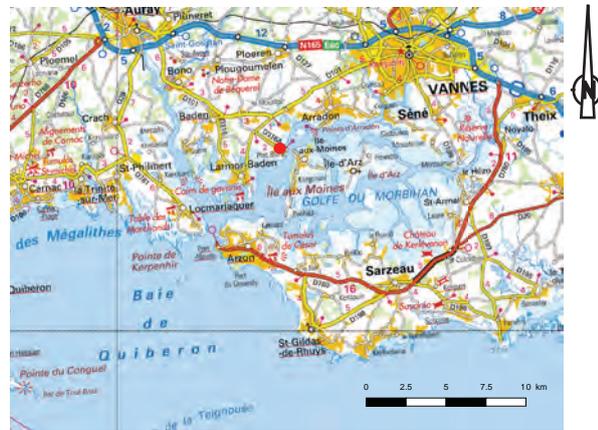
Localisation de l'opération



Bretagne
Morbihan
Baden
Rue du Lannic

Section(s)
ZP
Parcelle(s)
642

X : 1259200
Y : 7172625
Z : entre 19 m et 20 m NGF



A partir de l'échelle 1/250 000, IGN



Extrait de la carte au 1/725 000, IGN

Arrêté de prescription

D124562



COURRIER REÇU LE
6138
12 JUL. 2018
INRAP GO

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de
l'archéologie

Arrêté n° 2018-227 du 6 juillet 2018

ARRÊTÉ n° 2018-227 portant prescription de diagnostic archéologique

Le Préfet de la région de Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG du 2 novembre 2016 portant subdélégation de signature ;

VU le dossier de demande de permis de construire n° PC 056 008 18 Y 0049 déposé par la société ZEBRE PROMO (SBEP), représentée par M. Henri DROGUE, 16 rue de l'Île de la Jument – Nautiparc – 56870 Baden, relatif au projet de construction de trois maisons individuelles, sur un terrain situé rue du Lannic à Baden (56), reçu le 3 juillet 2018 par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie ;

CONSIDÉRANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. En effet les travaux sont projetés sur un terrain à proximité de sites antiques mais également des âges du Fer et du Bronze mis en évidence lors d'opérations de diagnostics et de fouilles archéologiques réalisées en septembre 2016 et en octobre 2017.

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Morbihan

Commune : Baden
Lieu-dit : rue du Lannic
Cadastre : section : ZP parcelles : 642

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 3 255 m², est figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

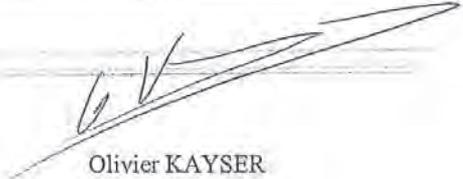
Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la société ZEBRE PROMO, 16 rue de la Jument - Nautiparc - 56870 Baden, à Vannes Agglo, 30 rue Alfred Kastler, 56000 Vannes, au service archéologique départemental du Morbihan et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 6 juillet

Pour le Préfet de région,
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER

Destinataires :
Société ZEBRE PROMO
SDAM
INRAP
Vannes Agglo

Copie :
Commune de Baden
Préfecture du Morbihan



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

**Cahier des charges
annexé à l'arrêté n° 2018-227
portant prescription de diagnostic archéologique**

**Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

Région : Bretagne

département : Morbihan

commune : BADEN

lieu-dit : rue du Lannic

cadastre : section : ZP parcelles : 0642

pétitionnaire: ZEBRE PROMO (SBEP)

Emprise du diagnostic archéologique : 3 255 m²

Objectifs :

Tout comme les communes environnantes, la commune de Baden offre un important patrimoine archéologique remontant aux périodes du Néolithique, des âges du Bronze, du Fer et à la période gallo-romaine. Concernant cette dernière, de nombreuses observations effectuées dès le XIX^e siècle (notamment avec les travaux d'E. Rialan), laissent envisager la présence d'importants établissements de cette époque, notamment sur ce secteur du Lannic qui domine la baie de Toulindac juste en face des deux importants sites antiques du Ter et de Locqueltas situés sur la commune de Larmor Baden. De fait, la présence d'une occupation antique est confirmée par la présence d'un enclos partiellement mis en évidence lors d'une opération de fouille préventive rue du Lannic (parcelle 565p.) et par la présence de structures et d'un mobilier céramique de qualité (vase black burnished ware) révélée par une intervention de diagnostic archéologique réalisée sur la parcelle 574. Des installations remontant à des périodes plus anciennes sont également attestés par la présence (parcelle 565) d'un monument funéraire attribué à l'âge du Bronze ou au premier âge du Fer et de vestiges d'un habitat rural de la fin de l'âge du Fer.

Principes méthodologiques :

Le diagnostic archéologique sera à réaliser sur l'emprise du projet, conformément au plan annexé, selon un mode opératoire adapté. Outre les tranchées de sondages réalisées au moyen d'une pelle mécanique équipée d'un godet lisse travaillant en mode rétro, de plus larges fenêtres pourront être ouvertes en tant que de besoin afin de favoriser l'identification, la lecture et la datation d'éventuels niveaux de sols ou traces d'activités plus ténues. Au total, au moins 10 % de l'emprise devront être sondés. Des décapages manuels pourront être réalisés au niveau des faits archéologiques mis au jour et des sondages également manuels pourront être effectués pour préciser la puissance et la complexité stratigraphique sur la base d'un échantillonnage raisonné.

Le service régional de l'archéologie devra être informé du démarrage du chantier, ainsi que des découvertes significatives.

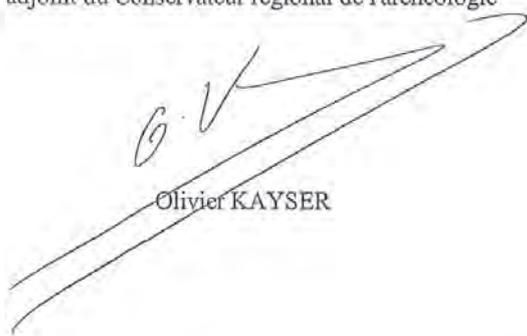
Les sondages, comme les fenêtres complémentaires, seront replacés sur un plan général et raccordés autant que possible à la cartographie dressée à l'occasion des interventions de fouilles préventives en 2016 (parcelle 565p.) et de diagnostic en 2017 (parcelle 574.). Ils devront faire l'objet de relevés comportant les altitudes des ouvertures et des fonds de fouilles, ainsi que des coupes stratigraphiques (avec cotes altimétriques) et des photographies.

Le site sera replacé dans son contexte topographique, archéologique, historique et géographique (cadastres et plans anciens notamment).

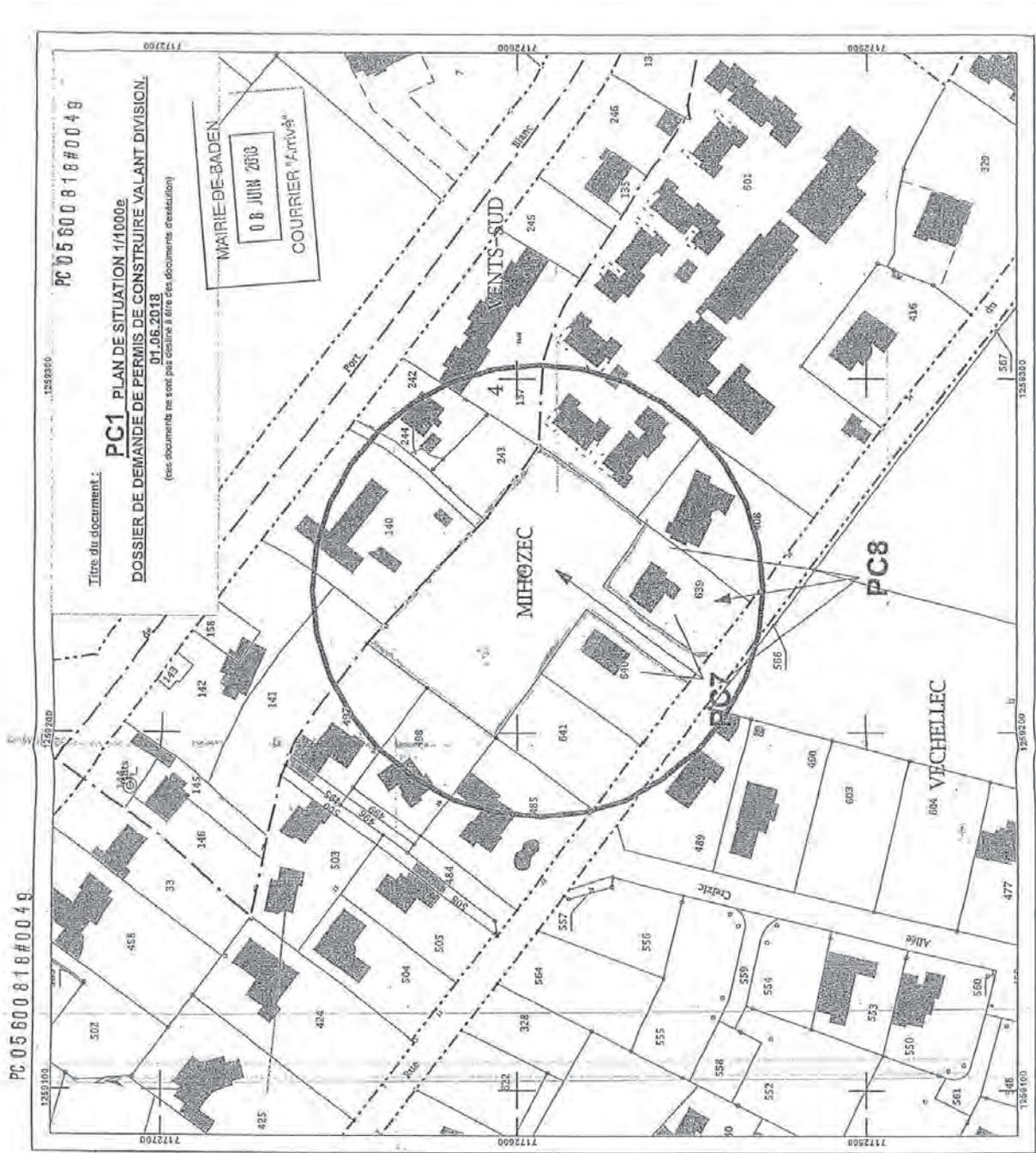
Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Fait à Rennes, le 6 juillet 2018

Pour le Préfet de région,
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER



RECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
PLAN DE SITUATION

Objet :
Projet de construction de 3 maisons individuelles

Localisation :
RUE DU LANNIC QUARTIER DU MIHOZEC
COMMUNE DE BADEN 56870 MORBIHAN
(Section ZP n° 642, division en 3 lots sur 9258 m2 de superficie au terrain)

Bénéficiaire :
ZEBRE PROMO (SBEP), NAUTIPARC-16 RUE DE L'ILE DE LA JUMENT
56870 BADEN, téléphone : 02 87 85 42 34

Auteur du projet :
M. RIVE NATHANIEL, EIRL RIVE Architecture DPLG
25 rue du Moulin de la vierge BL1 75014 Paris
téléphone 06 62 64 85 14, E-mail : nath.rive@free.fr

<p>Département : MORBIHAN</p> <p>Commune : BADEN</p>	<p>Section : ZP Feuille : 000 ZP 01</p> <p>Echelle d'origine : 1/2000 Echelle d'édition : 1/1000</p> <p>Date d'édition : 12/11/2017 (tous les horaires de Paris)</p> <p>Coordonnées en projection : RGF83CC48</p>	<p>Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :</p> <p>VANNES Pôle de topographie et de gestion cadastrale 13 Avenue Saint Symphorien 56020 56020 VANNES Cédex N° 02 97 01 50 66 - fax pignemorbihan@dgifp.finances.gouv.fr</p>	<p>Cet extrait de plan vous est délivré par :</p> <p>cadastre.gouv.fr ©2016 Ministère de l'Economie et des Finances</p>
--	---	--	---



COURRIER REÇU LE

6138
12 JUL. 2018PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE **INRAP GO**Direction régionale
des affaires culturelles
de BretagneService régional
de l'archéologieAffaire suivie par
Christine BOUJOT
Poste : 02 99 84 59 00
christine.boujot@culture.gouv.fr
Réf. : 2018/CB/VC/279

Rennes, le 6 juillet 2018

Le Directeur régional des affaires culturelles

à

Monsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSON SEVIGNE cedex**Objet** : prescription de diagnostic archéologique**Réf** : BADEN (56)
rue du Lannic**PJ** : arrêté n° 2018-227

Je vous prie de trouver ci-joint l'arrêté portant prescription de diagnostic archéologique relatif à l'opération rappelée ci-dessus en référence.

Les coordonnées des maîtres d'ouvrages de l'opération sont :

ZEBRE PROMO (SBEP)
16 rue de l'Île de la Jument - Nautiparc
56870 BADEN

Le département du Morbihan, ayant un service archéologique agréé, dispose d'un délai de quatorze jours pour faire connaître sa décision de réaliser le diagnostic. En conséquence, la présente notification ne vaut pas attribution du diagnostic archéologique.

Pour le Préfet de région,
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

Olivier KAYSER

Projet scientifique d'intervention

Le Directeur-adjoint scientifique et technique



Réf : MB/TA/2018/2118

Affaire suivie par :
Michel-Alain Baillieu
Directeur-adjoint scientifique et technique

Tél. : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50
Mail : michel-alain.baillieu@inrap.fr

LRAR n° 1A15094485305

Objet : projet de diagnostic de l'opération dénommée
«BADEN (56), RUE DU LANNIC »

Opération : D124562 – Arrêté n° 2018-227

Monsieur le préfet de la région Bretagne
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie
A l'attention du Conservateur régional de
l'Archéologie
Avenue du Professeur Charles Foulon
35700 Rennes

Cesson-Sevigné, le 11/09/18

Conformément à l'article R. 523-30 du code du patrimoine, je vous transmets en recommandé avec demande d'accusé de réception le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le 12 juillet 2018 portant sur le diagnostic dénommé « BADEN (56), RUE DU LANNIC » sur la commune de Baden dont la réalisation a été attribuée à l'Inrap selon notification du 17 juillet 2018.

Mes services (Monsieur Michel-Alain Baillieu tél 02 23 36 00 40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Michel BAILLIEU

P.J. : projet de diagnostic

Direction interrégionale
Grand Ouest
37 rue du Bignon CS 67737
35577 Cesson-Sévigné cedex
tél. +33 (0)2 23 36 00 40
fax +33 (0)2 23 36 00 50
www.inrap.fr



Diagnostic archéologique D124562 BADEN (56), RUE DU LANNIC

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne	Département	Morbihan
Commune	Baden		
Lieu-dit	RUE DU LANNIC		
Cadastre	Baden : ZP 642		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2018-227	12-07-2018	3255 m ²	17/07/2018	11/09/18
Modification					

Contexte actuel	Rural	Contexte particulier	
Nature archéologique	Non stratifié		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2018-227, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

A définir ultérieurement

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 10% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques. Des sondages manuels complémentaires pourront être réalisés afin de préciser la puissance stratigraphique.

5.- Volume des moyens prévus

• Tranche Ferme

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	2 jours	1 jour
Technicien	1 jour	

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	1 jour	1 jour

• Tranche Provisionnelle

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	4 jours	4 jours
Technicien	4 jours	1 jour
Dessinateur		4 jours
Spécialiste (Céramique + lithique)		5 jours
Topographe	1 jour	1 jour

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	2 jours	1 jour

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
5 jours	5 jours	A définir ultérieurement

7.- Observations complémentaires

--

Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST	
Michel-Alain Baillieu	

Arrêté de désignation



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

COURRIER REÇU LE

19 OCT. 2018

INRAP GO

Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2018-324 du 15 octobre 2018

Service régional de l'archéologie

Arrêté n° 2018-324 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2018-227

Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG du 2 novembre 2016 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté n° 2018-227 du 6 juillet 2018 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à BADEN, rue du Lannic (56) ;

CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

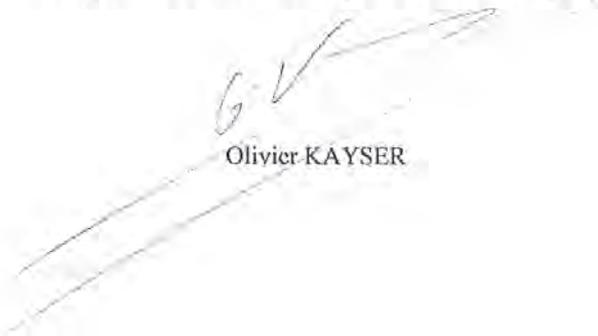
ARRÊTE

Article 1^{er} : M. Yoann ESCATS (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2018-227.

Article 2 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à M. Yoann ESCATS.

Fait à Rennes, le 15 octobre 2018

Pour le Préfet de la région Bretagne,
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie


Olivier KAYSER

Destinataire :
M. Yoann ESCATS

Copie :
Inrap
Commune de Baden

II. Résultats

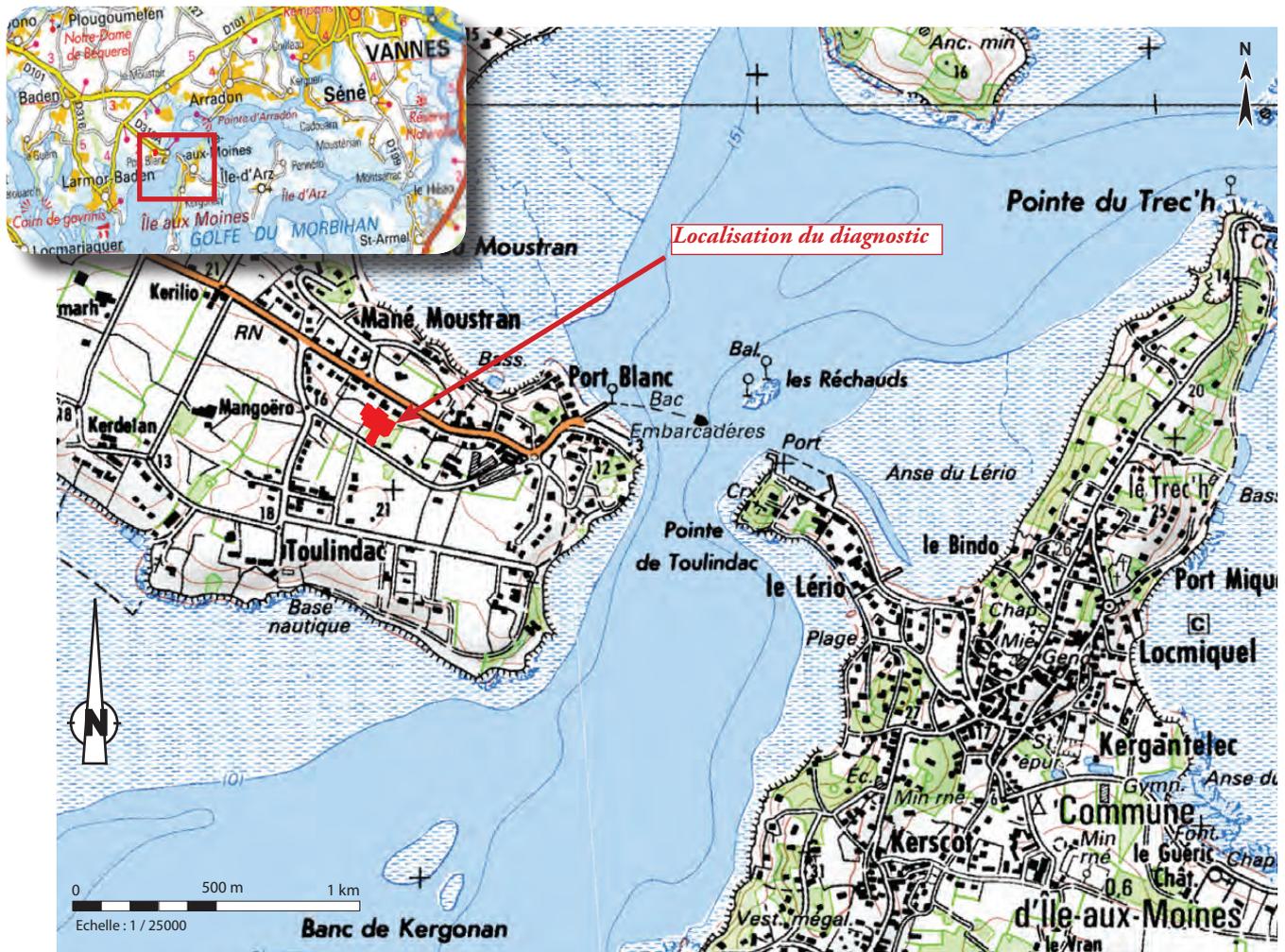


Fig. 1 Localisation de l'opération sur carte IGN©

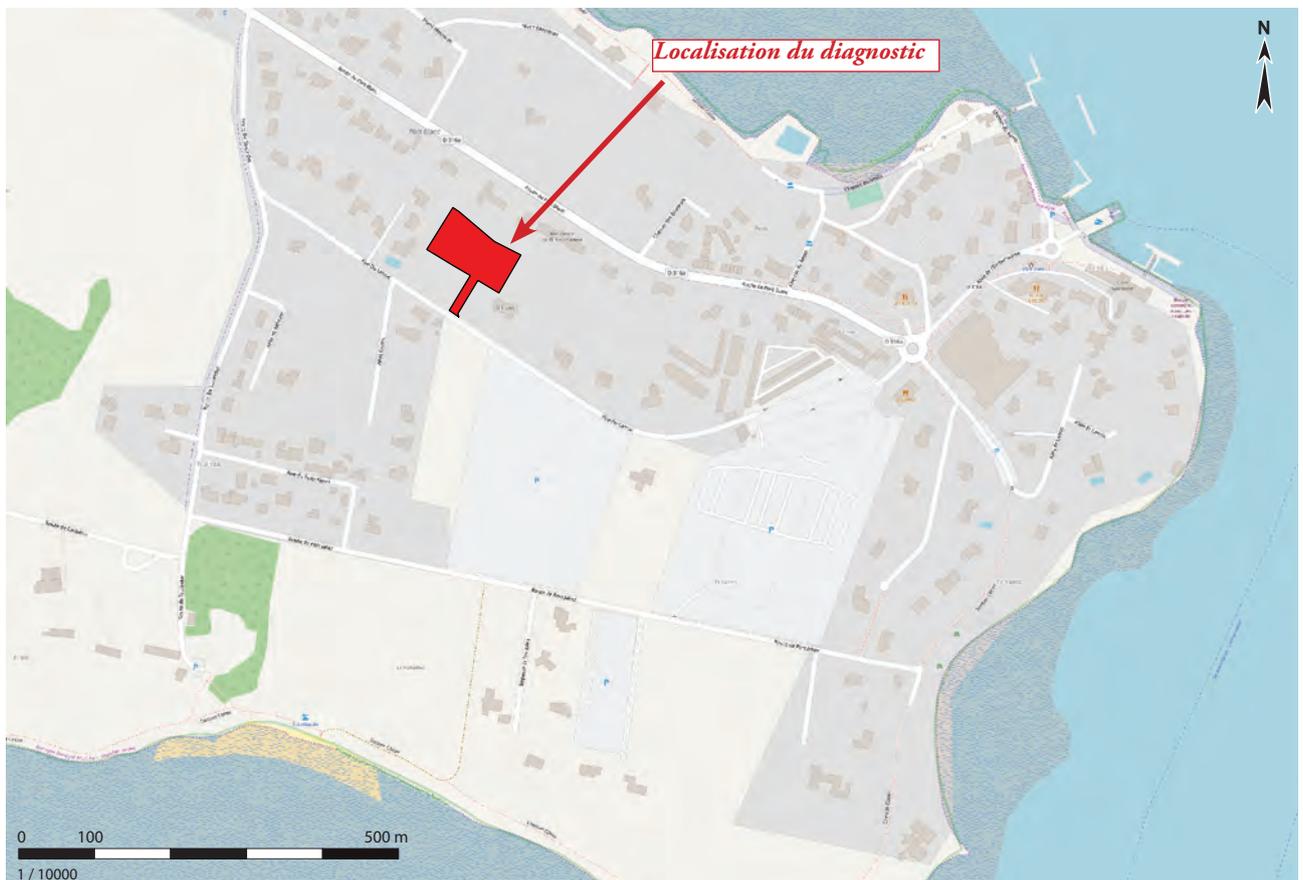


Fig. 2 Localisation de l'opération sur Openstreet©

1 Introduction

1.1 Circonstances de l'intervention

Dans le cadre de la réalisation de maisons individuelles, sur la commune de Baden (Morbihan), rue du Lannic, le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne a prescrit un diagnostic archéologique, en raison d'un contexte archéologique particulièrement sensible. Il est en effet indiqué, dans l'arrêté de prescription du diagnostic archéologique, la présence à proximité d'occupations humaines datant la période romaine mais également de l'âge du Fer et de l'âge du Bronze, occupations mises en évidence lors d'opérations de fouilles et de diagnostics archéologiques réalisées entre septembre 2016 et octobre 2017.

Le projet d'aménagement s'étendant sur une surface de 3255 m² se développe sur un terrain enclavé entre des maisons d'habitation, dans la parcelle ZP 642. Les objectifs, conformément à la prescription, sont de mettre en évidence, au moyen de sondages mécaniques (tranchées) la présence de vestiges archéologiques, puis de caractériser leur nature, d'évaluer leur étendue et leur degré de conservation « afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ».

1.2 État des connaissances avant l'intervention

1.2.1 Le cadre géographique, topographique et géologique

- Le cadre géographique :

L'opération de diagnostic se situe dans le département du Morbihan sur la commune de Baden, située au bord du Golfe du Morbihan et à environ 10 km de Vannes. Le projet d'aménagement se localise plus précisément rue du Lannic, dans le secteur de Port-Blanc dans un contexte d'habitation relativement dense (maisons individuelles) (fig. 1 et 2).

D'une superficie totale de 3255 m², la zone explorée est bordée de toute part de maisons d'habitation ou de collectifs.

Le terrain est constitué d'une seule parcelle dans laquelle sont plantés quelques arbres (grands chênes, boulots) et dont leur situation a conditionné en partie l'implantation des tranchées de diagnostic.

- Le cadre topographique et géologique :

Topographiquement, la parcelle est située en position dominante sur un plateau culminant à environ 20 m NGF (fig. 3).

D'après la carte géologique, éditée par le BRGM (fig. 4), le secteur de l'étude repose sur des formations dites « d'Orthogneiss granitique de Roguédas et d'Arzon » (cf fig. 4 : n°156). À l'échelle du site, lors de l'ouverture des tranchées, le sous-sol géologique est apparu sous la forme d'arènes argileuses relativement meuble, mêlant quelques cailloux de quartz et de rares cailloux de granite émoussés. Ce niveau a été atteint dans les tranchées entre 60 et 70 cm de profondeur, sous un niveau d'interface limoneux-sableux brun d'environ 30 cm d'épaisseur au-dessus duquel se trouve la terre végétale. Notons également que quelques blocs de granite de grandes tailles (météorisation) sont apparus à 30 cm sous le niveau actuel dans la tranchée 6.



Fig. 3 Implantation topographique de l'emprise du diagnostic, Baden (Morbihan) © <http://fr-fr.topographic-map.com> // © Inrap, DAO Y. Escats

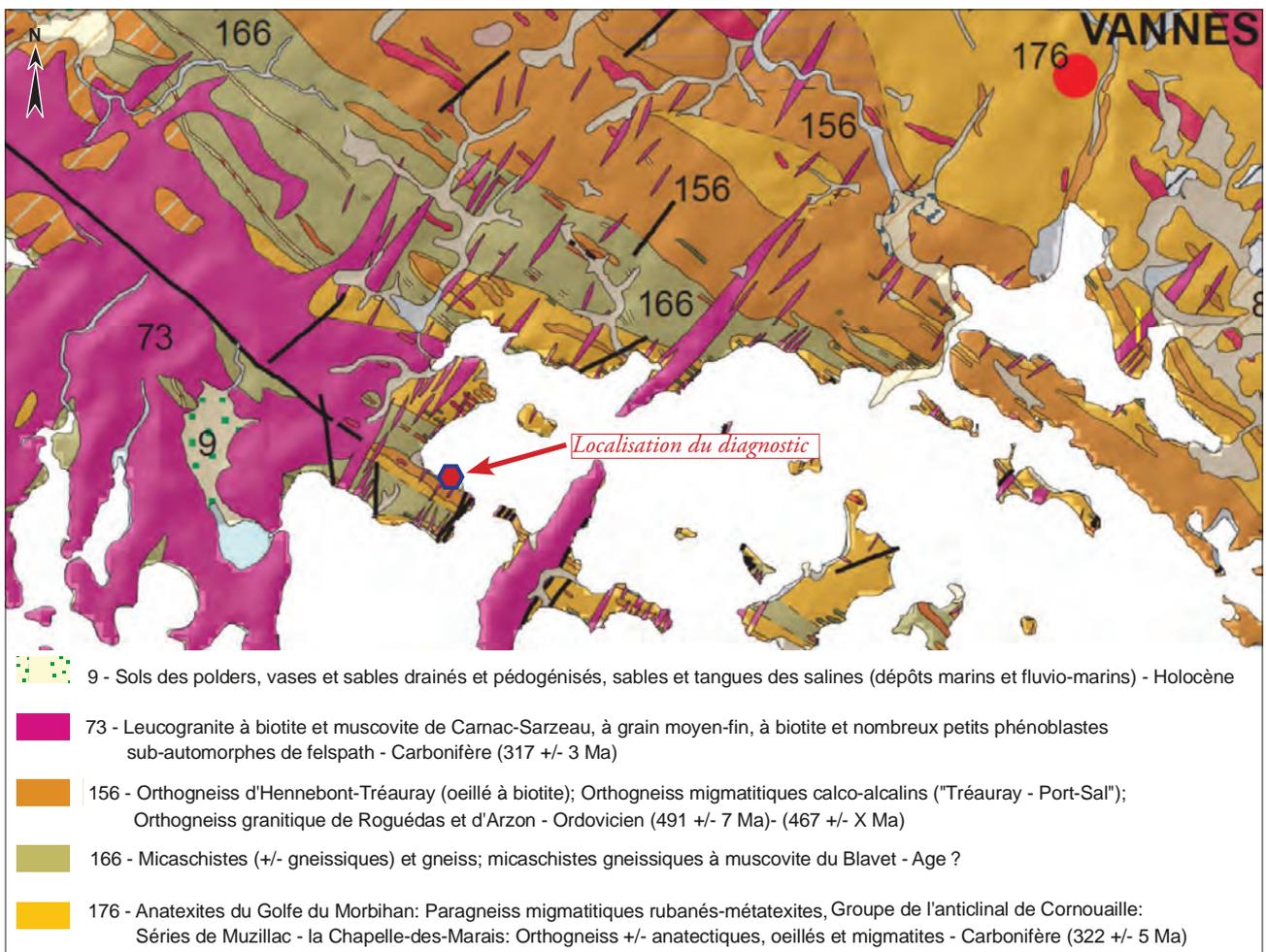


Fig. 4 Localisation de l'emprise du diagnostic sur la carte géologique du secteur de Baden © BRGM.// Inrap, © DAO Y. Escats

1.2.2 L'environnement archéologique

Principalement issus de prospections pédestres et aériennes, les sites et indices de sites archéologiques ont été relevés sous la forme d'une base de données informatisée figurant sur la carte archéologique, mise en place par le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne. Pour la commune de Baden, plus de 37 sites ou indices de sites sont ainsi recensés (fig. 5). Ceci témoigne d'une densité importante d'occupations anciennes sur cette partie du Golfe du Morbihan, depuis les plus anciennes du Paléolithique (industrie lithique mise au jour sur le littoral, essentiellement au nord, côté Golfe du Morbihan), du Néolithique et de l'âge du Bronze (mégolithisme, tumuli...) jusqu'aux traces d'activités humaines des périodes gauloise, gallo-romaine et médiévale.

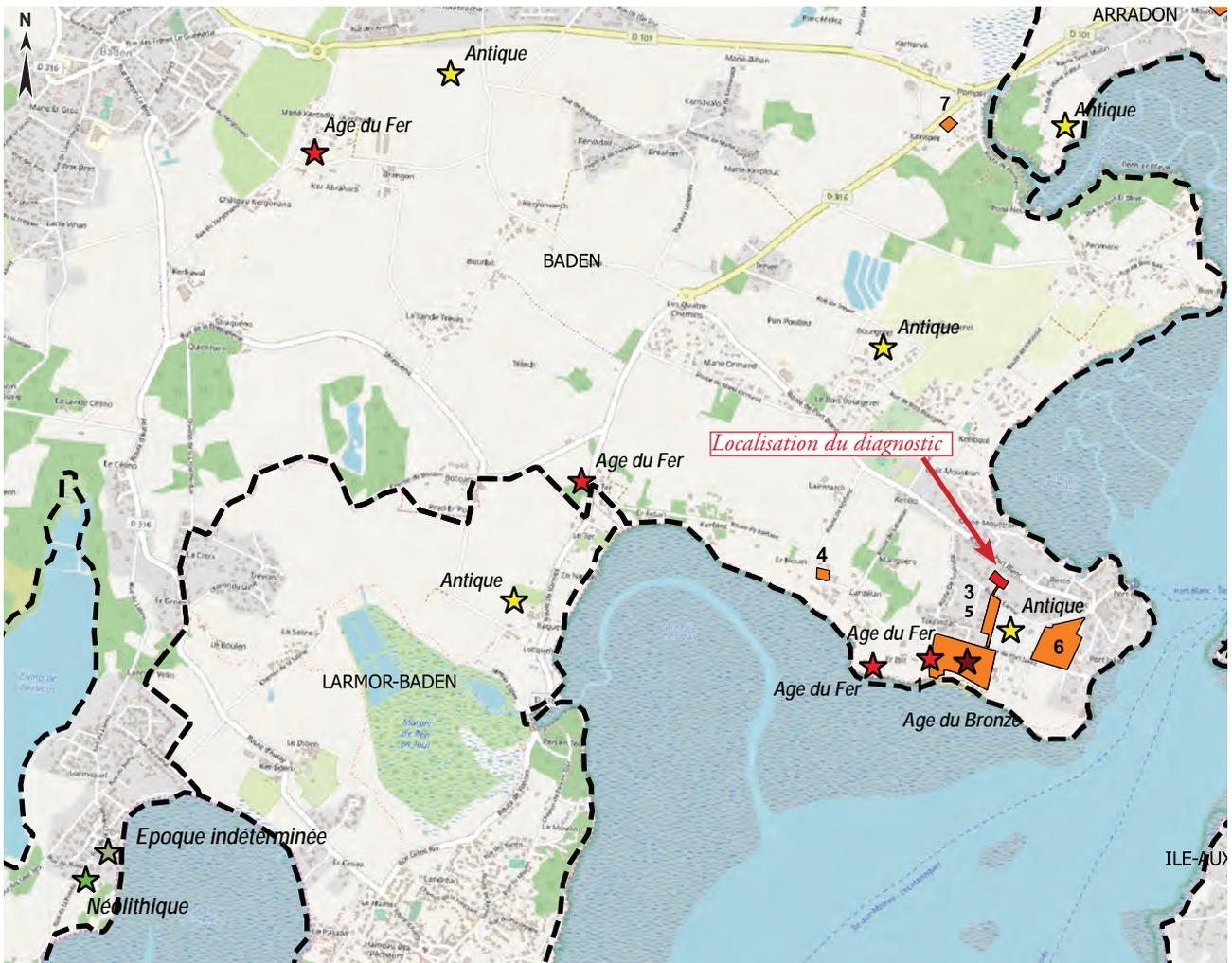
D'après Sandra Sicard (Sicard, 2015) (fig. 5) :

Les deux plus anciens se rattachent au Paléolithique (n°12 et 13). Comme toujours sur la côte morbihannaise, les sites néolithiques sont bien représentés essentiellement par le biais de plusieurs dolmens et tumulus (n°2 à 7, n°14 et n°18) ainsi qu'une occupation (n°8). Les sites de l'âge du Bronze sont peu nombreux, constitués du tumulus de Robello (n°15) et d'une sépulture en coffre (n°20).

Les vestiges les plus nombreux datent de l'âge du fer. Pour autant, la plupart ne correspondent qu'à des stèles isolées (n°10, 11, 16, 21, 22, 25 et 26). Il existe tout de même deux sites majeurs pour cette période, une enceinte (n°17) et un éperon barré (n°19) ainsi que plusieurs fours liés à la production de sel dont un localisé à environ 1 km au sud-ouest de notre emprise, au lieu-dit « Er-Bill Toulindac » qui a livré des traces de production de sel de la fin de la période gauloise (n°27).

Enfin, les sites concernant la période gallo-romaine sont au nombre de 9 (n°23 à 24 et 31 à 37). Notre emprise se trouve à l'est des deux importants établissements antiques de Ter (n°32) et de Bourgerel (n°31) mais également au nord de celui de Locquetas sur la commune de Larmor-Baden.

La commune a connu également plusieurs opérations d'archéologie préventive (diagnostic) compte tenu du fort potentiel archéologique du secteur. Majoritairement situées à Port-Blanc (fig. 5), deux d'entre elles, respectivement effectués en 2015 (Sicard, 2015 / fig. 5 : n°3) et 2017 (Agogué, 2017 / fig. 5 : n°6), ont permis de mettre au jour des vestiges remontant pour l'essentiel aux périodes protohistoriques (âge du Bronze, âge du Fer) et de l'Antiquité jusqu'au Moyen âge. Deux fouilles archéologiques ont ainsi été prescrites par l'Etat (SRA Bretagne), celle localisée rue du Lannic (fig. 5 : n°5, fouille 2016, EVEHA, Toron, 2017) et celle située Route de Port-Blanc (fig. 5 : n°6, fouille en cours dirigée par N. Pétorin, INRAP).



Légende

Sites

- ★ Paléolithique
- ★ Mésolithique
- ★ Néolithique
- ★ Age du Bronze
- ★ Age du Fer
- ★ Antique
- ★ Moyen âge
- ★ Période récente
- ★ Epoque indéterminée

- Limite de commune
- Opérations d'archéologie préventive
- Emprise du diagnostic D124562

Fig. 5 Cartographie des indices de sites archéologiques et des opérations d'archéologie préventive, d'après les données de la Carte archéologique du SRA Bretagne (Lorho T.), sur fond IGN © Inrap, Y. Escats.

1.3 Stratégie et méthodes mises en œuvre

L'opération de diagnostic archéologique s'est déroulée du 6 novembre 2018 au 9 novembre 2018, avec une équipe 2 archéologues et une pelle mécanique de 13 tonnes munie d'un godet lisse de 2 m de large (conduite par un chauffeur de l'entreprise Beaussire).

Au total, 6 tranchées de longueurs variables ont dans un premier temps été réalisées et consistaient au décapage mécanique des niveaux superficiels (terre végétale) jusqu'à l'apparition des structures archéologiques (fig. 6 à 8). La méthode de la tranchée en continu a été choisie. Disposées plus ou moins en parallèle, elles ont été orientées généralement selon les contraintes du terrain (présence de nombreux arbres, arbustes ou souche d'arbre). Le terrain avait été préalablement défriché par l'aménageur afin de faciliter le passage de la pelle mécanique.

L'espacement des tranchées, de l'ordre de 12 m, a été plus moins respecté selon les contraintes évoquées précédemment. Une fois les tranchées effectuées, une phase d'évaluation (tranchées supplémentaires ou extensions, fouille manuelle ou mécanique) a été engagée le cas échéant. Au total, les 6 tranchées ont permis d'étudier une surface décapée de 333,4 m², représentant environ 10 % d'ouverture de l'emprise du projet, d'une surface totale de 3255 m². À l'issue de l'opération, les tranchées ont été rebouchées.



Fig. 6 Plan de localisation des tranchées du diagnostic archéologique, sur fond du cadastre actuel © Inrap, Y. Escats



Fig. 7 Vue de la parcelle ZP642 © Inrap, Y. Escats



Fig. 8 Tranchée de diagnostic en cours de décapage à la pelle mécanique © Inrap, Y. Escats



Fig. 9 Tranchée de diagnostic décapée à la pelle mécanique © Inrap, Y. Escats

1.4 Enregistrement des données

- Durant l'opération :

Dans un premier temps, les tranchées ont été numérotées de 1 à n dans l'ordre séquentiel de réalisation. Les indices archéologiques mis en évidence (structure excavée, mobilier archéologique le cas échéant) ont ensuite été numérotés par « Fait » selon la nomenclature suivante : F 1 à F n pour chaque tranchée. Les données ont été enregistrées dans des fiches simplifiées regroupées dans des « cahiers d'enregistrement », eux-mêmes numérotés de 1 à n.. Tous les faits, marqués au sol afin de les localiser, ont été enregistrés systématiquement dans les fiches et dessinés au 1/100 dans la tranchée reproduite dans un encadré millimétré prévu à cet effet. Cette méthode permettait de prévenir d'éventuelles intempéries ou remontées d'eau pouvant masquer les vestiges mis au jour. Quant au déroulement de l'opération, les conditions météorologiques ont plutôt été favorables quoique très sèches, rendant assez difficile le décapage des niveaux inférieurs sous la terre végétale (sédiment très compact dû à l'absence d'humidité).

Un relevé topographique a ensuite pu être assuré, à l'aide d'un appareil GPS, par le service topographique de l'INRAP (centre archéologique de Cesson-Sévigné, Ille-et-Vilaine). Ce relevé permet d'obtenir un « plan masses » sur lequel figure ce qui a été observé au diagnostic (**fig. 10, page suivante**).

- Lors de la phase d'évaluation :

Les vestiges, fouillés mécaniquement ou manuellement, ont fait l'objet, d'un relevé systématique en plan et en coupe au 1/20 sur des « minutes » papier ou directement sur les fiches d'enregistrement du cahier. Une couverture photographique en format numérique a également été réalisée le cas échéant (vues de détail ou générales des vestiges).

- Lors de la phase d'étude (post-fouille) :

Toute la documentation papier (fiches d'enregistrement, minutes) a été saisie sur un support informatique sous forme d'un inventaire EXCEL (cf III. Inventaires techniques). Dans cet inventaire figurent les faits archéologiques renseignés (en terme de description, datation, dimensions), ainsi que les références des minutes du terrain numérotées de 1 à l'infini, indépendamment de la nature du document (croquis de chantier, plan, coupe ou dessin de détail). Les numéros de photos des faits apparaissent également dans le même inventaire.

Enfin, les tableaux d'inventaire du mobilier archéologique, recueillis lors de l'opération, sont également placés, par étude, dans cette dernière partie du rapport.

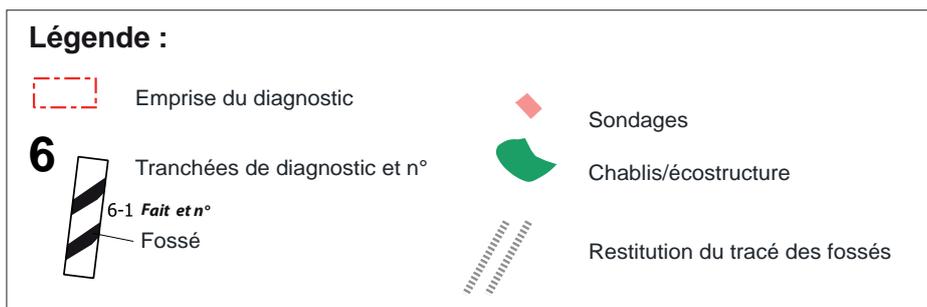
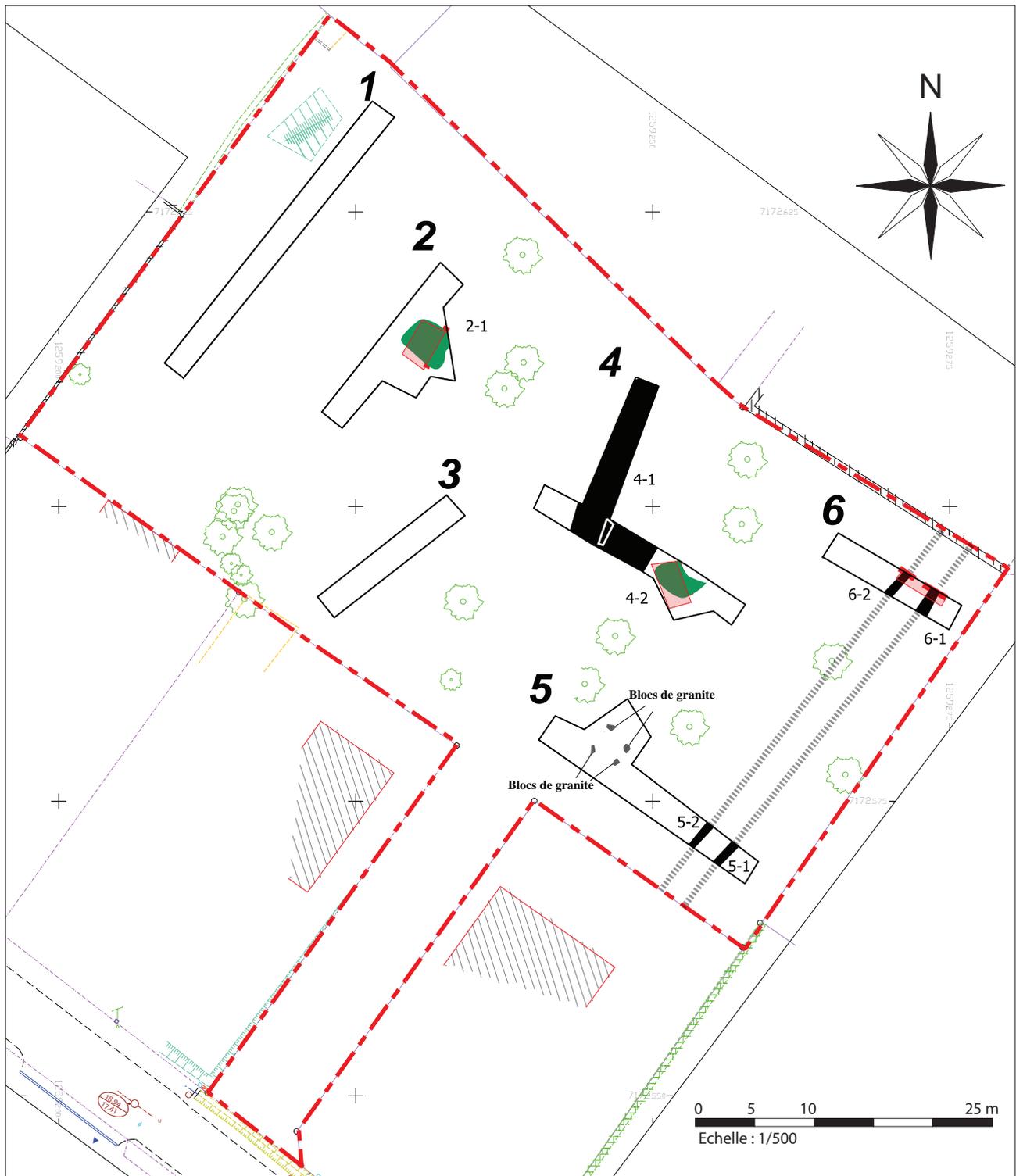


Fig. 10 Plan général du diagnostic et des vestiges archéologique, sur le cadastre actuel © Inrap, Y. Escats

2 Présentation des données archéologiques

Les 6 tranchées, réalisées sur les 3255 m² de l'emprise, ont mis en évidence un très faible nombre de vestiges soit un total de 5 faits archéologiques (traces ou anomalies apparues dans les tranchées, sous la terre végétale). Présentés quantitativement dans le tableau et figurant également sur le plan général précédant (fig. 12), il s'agit d'un réseau fossés et d'un chemin.

Deux fosses de chablis, correspondant à des traces de déracinement d'arbre, ont également été repérées dans les tranchées 2 et 4.

2.1 Description des vestiges

2.1.1 Des fossés et un chemin visibles sur le cadastre napoléonien de 1852

À l'ouverture de la tranchée 5 et 6, des traces de creusement linéaires sont apparues dans le sol géologique, sous environ 0,70 m de terre végétale. Il s'agit de **tronçons de fossés parallèles**, matérialisant vraisemblablement un dispositif formant un talus central bordé de fossés (5-1, 5-2, 6-1 et 6-2 : fig. 10 et 11). Ils correspondent à l'emplacement d'une limite parcellaire figurant sur le cadastre napoléonien de 1852. Au niveau du décapage, les fossés présentent une largeur 0,70 m et un comblement composé d'un sédiment limoneux arénacé brun, mêlant quelques cailloux de quartz et de granite.

Afin d'apprécier leur degré de conservation et d'obtenir une éventuelle datation (par le mobilier archéologique), un sondage mécanique a été pratiqué sur les tronçons 6-1 et 6-2 de la tranchée 6. A la lecture de la coupe (fig. 14), le creusement est en cuvette à fond arrondi (6-1) ou irrégulier (6-2), pour ses profondeurs conservées respectives de 16 cm et 20 cm.

Par ailleurs, à l'ouverture de la tranchée 4, **les vestiges d'un chemin** matérialisés par un niveau de cailloutis de quartz, de petits blocs en granite émoussés ont été reconnus à 60 cm de profondeur (fig. 10 et 11 : fait 4-1). Il s'agit du niveau de la chaussée, reconnue intégralement grâce à l'extension de la tranchée (côtés est et ouest). Sa largeur conservée mesure environ 7 m. Un sondage mécanique transversal a mis en évidence un niveau empierré peu épais de la chaussée, de l'ordre d'un cinq de cm. Une seule ornière a été observée au centre de l'empierrement. On observera que ce chemin a visiblement fonctionné jusqu'à récemment, si on l'on observe la superposition du plan du diagnostic sur une photographie aérienne de 1950 (fig. 12 et 13).

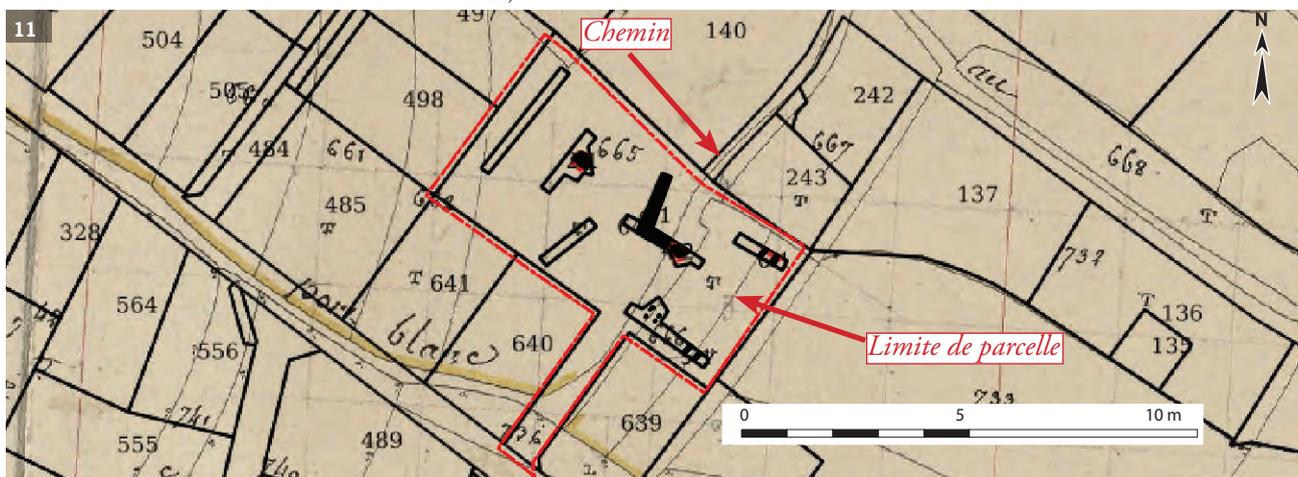


Fig. 11 Plan général du diagnostic et des vestiges archéologiques superposés au fond du cadastre napoléonien de 1852 (Section F de Toulindac, 3è feuille, 3P 48/38) © Inrap, Y. Escats

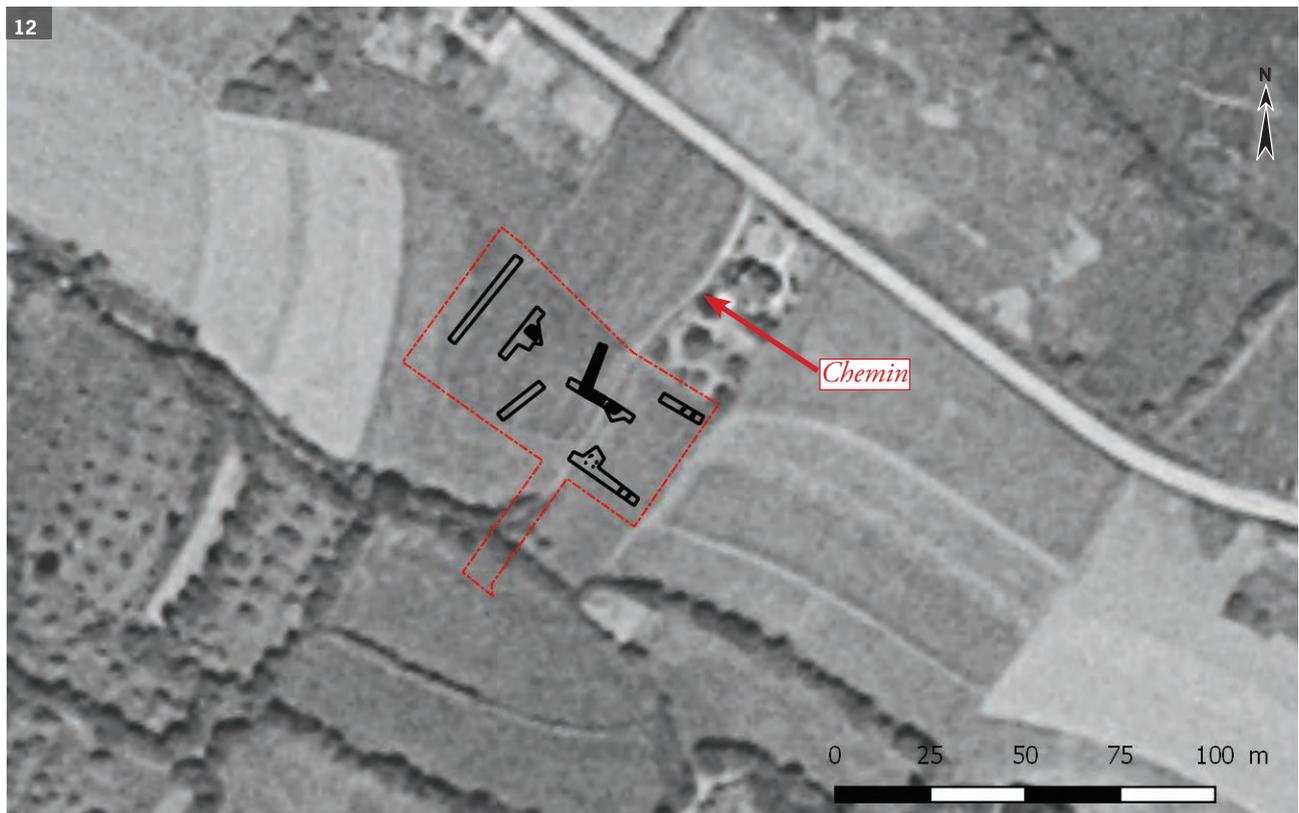


Fig. 12 Plan général du diagnostic et des vestiges archéologique superposé sur une photographie aérienne des années 1949-1952 (Service de visualisation cartographique (WMS) des photographies aériennes [GéoBretagne], Orthophotographies 1949-1952 : BD ORTHO®) © Inrap, Y. Escats



Fig. 13 Mise en évidence du chemin empierré (fait 4-1) dans la tranchée 4 © Inrap, Y. Escats

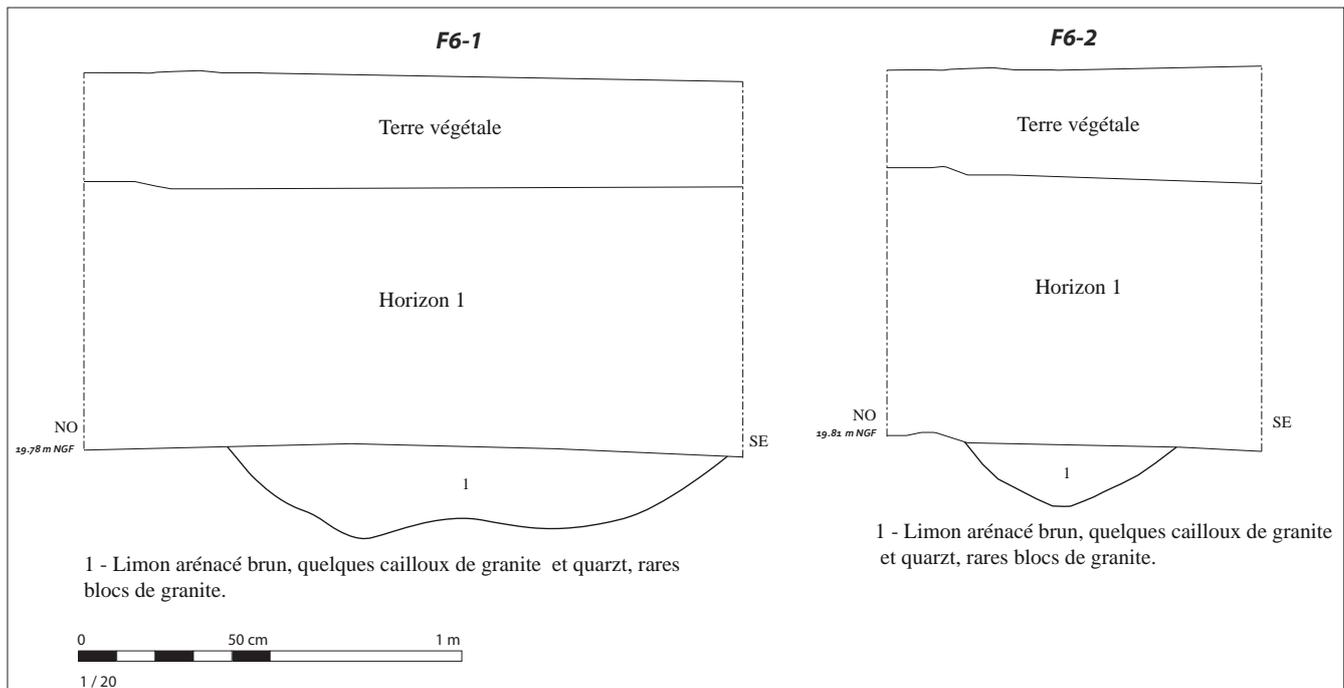


Fig. 14 Coupe stratigraphique des fossés 6-1 et 6-2 © Inrap, DAO, Y. Escats

2.1.2 Les fosses de chablis

Deux grandes excavations comblées d'un sédiment brun et de forme en «haricot», ont été mises en évidence dans les tranchées 2 (fait 2-1) et 4 (fait 4-2) (fig. 10 et 16). Ces traces correspondent vraisemblablement aux traces de déracinement d'arbre (appelés «fosses de chablis»). Sondés mécaniquement, leur profondeur est faible, d'environ 15 cm et le profil du creusement est irrégulier (fig. 17).

Dans le comblement des fosses, quelques tessons de céramique ont été récoltés. Il s'agit d'un lot de céramique commune dont certains éléments en céramique onctueuse sont caractéristiques du Moyen âge classique. Des fragments de céramique onctueuse, récoltés à la fois dans la fosse de chablis 2-1 et 4-2, ont pu être identifiés comme des restes de galettière (fig. 15), typologiquement reconnue à partir du XIIIe s. au XVe s. (info F. Labaune / type L3-D1/1GTLD4a, période 1 (12a-12b), d'après Brunie, Daré, Guédard in Henigfeld, 2017). Un des tessons comporte une petite broche métallique mise en place afin de réparer le plat (fig. 15).

Cette présence de céramique médiévale, bien que sans doute résiduelle, nous indiquerait une occupation de cette période dans le secteur.



Fig. 15 Fragment de galettière (fait 2-1) dans la tranchée 2 © Inrap, Y. Escats



Fig. 16 Mise en évidence de la fosse de chablis 2-1 dans la tranchée 2 (entouré de peinture bleu) © Inrap, Y. Escats

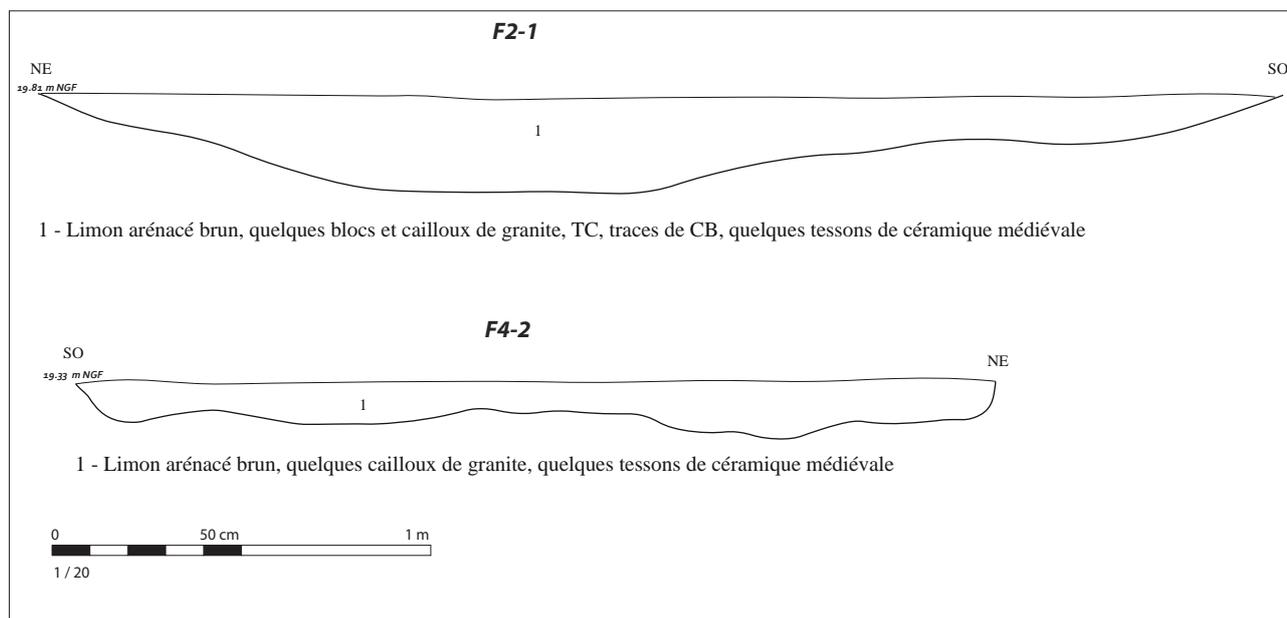


Fig. 17 Coupe stratigraphique des fosses de chablis 2-1 et 4-2 © Inrap, DAO, Y. Escats

3. Conclusion

Le diagnostic archéologique prescrit sur la parcelle ZP642 de 3255 m² n'a pas permis de mettre en évidence des témoins d'occupations anciennes, malgré un contexte archéologique favorable (occupations de l'âge du Bronze et de l'Antiquité situées à proximité). Nous retiendrons toutefois qu'une fréquentation du secteur s'est effectuée durant la période médiévale grâce à la découverte de quelques tessons de céramiques datés entre le XIII^e s. et le XV^e s. de notre ère et récoltés dans le comblement de fosses de chablis. Le réseau de fossés et le chemin mis au jour correspondent quant à eux à des aménagements concordant aux éléments figurant sur le cadastre napoléonien de 1852. Aucun autre indice de datation ne nous permet en tout cas de les attribuer à des périodes plus anciennes.

4. Bibliographie

Toron, 2017

TORON S. (dir.) - *Baden (56), rue du Lannic : installation funéraire à l'âge du Bronze et occupation domestique de la Tène au début de l'époque romaine*. Rapport de fouille préventive, Evéha, DRAC Bretagne, 2016.

Documentation en ligne

BRGM

Carte géologique éditée par le BRGM.
Adresse internet : <http://infoterre.brgm.fr>

IGN

Géobretagne ® et l'IGN ® : carte au 1/25000 et 1/250000
Adresse internet : <https://geobretagne.fr/mapfishapp/>

Archives départementales du Morbihan

Cadastré napoléonien du Morbihan : archives départementales : Relevé cadastral napoléonien de 1852, 3 P 48/38
Section F de Toulignac, n° parcelles 620-16, commune de Baden.
Adresse internet : <http://recherche.archives.morbihan.fr/archive/recherche/cadastré/>

Carte archéologique nationale

A partir des éléments de la Carte archéologique du SRA Bretagne.
Adresse internet : <https://geobretagne.fr/mapfishapp/>

Carte topographique

<http://fr-fr.topographic-map.com>

Bibliographie générale

Agogué, 2017

AGOUGE (O.) - *Port-Blanc : un établissement de l'Antiquité tardive au coeur du Golfe du Morbihan*. Baden (56), Port-Blanc, Rapport de diagnostic archéologique, DGEC / Direction de la culture Service départemental d'archéologie du Morbihan, 2017.

Henigfeld, 2017

HENIGFELD (Y.), *La céramique médiévale dans le Pays de la Loire et en Bretagne du XIe AU XVIe siècle, Projet Collectif de Recherche (2012-2016)*, rapport final du programme pluriannuel, volume 1. Synthèse, étude documentaire et répertoires régionaux, Nantes 2017.

Sicard, 2015

SICARD S. (dir.) - *Des structures de l'âge du Bronze et du Gallo-romain*. Bretagne, Morbihan, Baden (56), rue de Lannic. Rapport de diagnostic archéologique, INRAP, DRAC Bretagne, 2015

5. Liste des figures

Fig. 1 Localisation de l'opération sur carte IGN

Fig. 2 Localisation de l'opération sur Openstreet©

Fig. 3 Implantation topographique de l'emprise du diagnostic, Baden (Morbihan) © <http://fr-fr.topographic-map.com> // © Inrap, DAO Y. Escats

Fig. 4 Localisation de l'emprise du diagnostic sur la carte géologique du secteur de Baden © BRGM.// Inrap, © DAO Y. Escats

Fig. 5 Cartographie des indices de sites archéologiques et des opérations d'archéologie préventive, d'après les données de la Carte archéologique du SRA Bretagne (Lorho T.), sur fond IGN © Inrap, Y. Escats

Fig. 6 Plan de localisation des tranchées du diagnostic archéologique, sur fond du cadastre actuel © Inrap, Y. Escats

Fig. 7 Vue de la parcelle ZP642 © Inrap, Y. Escats

Fig. 8 Tranchée de diagnostic en cours de décapage à la pelle mécanique © Inrap, Y. Escats

Fig. 9 Tranchée de diagnostic décapée à la pelle mécanique © Inrap, Y. Escats

Fig. 10 Plan général du diagnostic et des vestiges archéologique, sur le cadastre actuel © Inrap, Y. Escats

Fig. 11 Plan général du diagnostic et des vestiges archéologiques superposés au fond du cadastre napoléonien de 1852 (Section F de Toulindac, 3è feuille, 3P 48/38) © Inrap, Y. Escats

Fig. 12 Plan général du diagnostic et des vestiges archéologique superposé sur une photographie aérienne des années 1949-1952 (Service de visualisation cartographique (WMS) des photographies aériennes [GéoBretagne], Orthophotographies 1949-1952 : BD ORTHO®) © Inrap, Y. Escats

Fig. 13 Mise en évidence du chemin empierré (fait 4-1) dans la tranchée 4 © Inrap, Y. Escats

Fig. 14 Coupes stratigraphiques des fossés 6-1 et 6-2 © Inrap, DAO, Y. Escats

Fig. 15 Fragment de galettière (fait 2-1) dans la tranchée 2 © Inrap, Y. Escats

Fig. 16 Mise en évidence de la fosse de chablis 2-1 dans la tranchée 2 (entouré de peinture bleu) © Inrap, Y. Escats

Fig. 17 Coupe stratigraphique des fosses de chablis 2-1 et 4-2 © Inrap, DAO, Y. Escats

III. Inventaires techniques

Inventaire des faits

Légende :

LA : limon arénacé

CB : charbons de bois

TC : terre cuite

N° tranchée	N° Fait	Identification	Comblement de surface / US	Profil/ morphologie	Mobilier/Datation	Niveau d'appari- tion (m)	L (m)	l (m)	Ø (en m)	Prof. (m)	Minute	Photographie
1						0,70						
2	2-1	Fosse de chablis	LA brun, qq cailloux de quart et granite, TC	Fond plat, irrégulier	Céramique médiévale	0,70	4,50	3,70		0,15	1	IMG_9159 à 9164
3		Négative				0,70						
4	4-1	Chemin	Cailloutis de quartz, granite émoussés			0,60		7				20181106_142944 / 20181106_145843
4	4-2	Fosse de chablis	LA brun, qq cailloux de quart et granite, CB	Fond plat, irrégulier	Céramique médiévale	0,80	4	2,60				Cahier
5	5-1	Fossé	LA brun, qq cailloux de quart et granite			0,80		0,75				
5	5-2	Fossé	LA brun, qq cailloux de quart et granite			0,80		0,75				
6	6-1	Fossé	LA brun, qq cailloux et blocs de quart et granite			0,70		0,70			1	
6	6-2	Fossé	LA brun, qq cailloux et blocs de quart et granite			0,70		0,95			1	

Inventaire du mobilier : Céramique (T. Nicolas , F. Labaune)

Tr.	Fait	US	n° mob	Objet, lot, vrac	Catégorie	Détermination (facultatif)	Nb de fgts ou poids	Datation proposée
Contenant 1 (caisse 20L)								
CERAMIQUE								
2	2-1			Vrac	Céramique		28	Moyen âge
4	4-2			Vrac	Céramique		9	Moyen âge

Chronologie

Époque médiévale,
époque
Contemporaine

Sujets et thèmes

Fossés,
parcellaire, fosses de
chablis

Mobilier

Céramique

Diagnostic archéologique rue du Lannic à Baden

Compte tenu d'un contexte archéologique riche, le projet de construction de maisons d'habitation, sur la commune de Baden (Morbihan), rue du Lannic, a conduit le SRA Bretagne à prescrire une opération de diagnostic archéologique sur une surface de 3255 m².

Les résultats se sont révélés peu probants en l'absence de vestiges d'occupations anciennes pouvant notamment être liées aux vestiges mis au jour et fouillés à proximité immédiate (fréquentation remontant à l'âge du Bronze et à l'Antiquité).

Nous retiendrons en revanche la découverte de quelques tessons de céramique, datés entre le XIII^e et le XV^e s. de notre ère et récoltés au sein de fosses de déracinement d'arbre ou «chablis». Un réseau de fossés et un chemin ont également été mis au jour et correspondent quant à eux aux aménagements figurant sur le cadastre napoléonien de 1852. Aucun autre indice de datation ne nous permet en tout cas de les attribuer à des périodes plus anciennes.

Inrap Grand-Ouest

37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné
Tél. 02 23 36 00 40
www.Inrap.fr